

Taxis : pour une concurrence équitable qui soutienne l'innovation

L'IRU et l'ETF ont renouvelé leur appel à une concurrence équitable dans le secteur du taxi en Europe

Bruxelles, 15 septembre 2015 – Les partenaires sociaux européens du transport routier, l'IRU et l'ETF (Fédération européenne des travailleurs des transports) ont renouvelé leur appel à une concurrence équitable dans les secteurs du taxi et des véhicules de tourisme avec chauffeur. De fait, une concurrence juste est essentielle pour soutenir l'innovation et garantir un service de haute qualité aux clients, de bonnes conditions de travail et la compétitivité dans la chaîne des transports publics.

Pour **Roberto Parrillo, Président de la section Route de l'ETF** : « Que ce soit pour l'entreprise de taxi ou de véhicules de tourisme avec chauffeur, ainsi que pour ses chauffeurs, il est primordial de respecter les règles sociales et fiscales, la législation et les conditions de travail en vigueur. C'est indispensable pour assurer un bon service et une totale sécurité au public. Les nouvelles technologies, y compris les applications mobiles utilisées par les clients, sont très importantes pour le développement de l'industrie dans le respect des règles applicables, et ce, quel que soit le secteur ».

L'IRU et l'ETF demandent à la Commission européenne d'envisager, à titre de première mesure, de proposer des règles communautaires d'accès à la profession pour les taxis et les véhicules de tourisme avec chauffeur en Europe, en tenant compte de leur environnement d'exploitation et de service spécifique.

Les deux organisations appellent également les législateurs en veiller à ce que les mesures prises par les autorités et les tribunaux vis-à-vis des plateformes autoproclamées de covoiturage payant soient dûment appliquées et que la législation et les règlements en vigueur, y compris les conditions de travail, soient respectés.

« Le secteur du taxi et des véhicules de tourisme avec chauffeur s'est mis au pas des nouvelles technologies pour mieux servir ses clients. Il y a un an, nous avons lancé le Réseau mondial de taxis. Il ne cesse de s'étendre et permet ainsi aux clients, via des applications smartphone, d'accéder à des services de taxi de haute qualité, légaux et sûrs à toute heure, partout dans le monde. Une concurrence équitable entre tous les fournisseurs de services est essentielle pour permettre à de telles initiatives de se développer et offrir un service optimal aux clients », a fait savoir **Hubert Andela, Président du Groupe « Taxis et voitures de louage avec conducteur » de l'IRU**.

L'IRU et l'ETF ont réitéré leur détermination à coopérer avec les autorités compétentes et les organisations de mobilité concernés pour trouver des solutions politiques de toute urgence aux défis que représentent les services de transport proposés hors du cadre réglementaire.

[Lire la déclaration conjointe IRU-ETF](#)

* * * Fin * * *

Contacts

ETF : Robert Parrillo, +32-475-89-78-39, road@etf-europe.org

IRU : Stuart Colley, +32-2-743.25.00, stuart.colley@iru.org

Au sujet de l'ETF

La Fédération européenne des travailleurs des transports (ETF) représente plus de 3,5 millions de travailleurs du secteur des transports affiliés à 230 syndicats des transports dans 41 pays européens dans les secteurs suivants : le transport routier, le transport ferroviaire, le transport maritime, le transport fluvial, l'aviation civile, les ports, le tourisme et la pêche. L'ETF est reconnue comme partenaire social dans sept comités de dialogue social sectoriel européen, y compris le comité de dialogue social sectoriel du transport routier. La Section des transports routiers de l'ETF prend des mesures pour rendre toute sa dignité à la fonction de conducteur, dans la mesure où il s'agit d'une profession demandant de hautes qualifications et qui constitue un élément clé de la sécurité des opérations de transport et des passagers en Europe.

Au sujet de l'IRU

L'IRU est l'organisation mondiale du transport routier qui rassemble les opérateurs de bus, d'autocars, de taxis et de camions pour assurer une croissance économique et la prospérité par la mobilité durable des personnes et des marchandises par route dans le monde. Fondée en 1948, l'IRU est présente par ses membres et à travers ses initiatives dans plus de 100 pays.